

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24166985*****Déposé / Reçu le****15 NOV. 2024**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **0748 519 702****Nom**(en entier) : **ALTERNATIF ELECTRICITE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Dethy 2, 1060 Saint-Gilles****Objet de l'acte : Transfert de siège social / Mandat spécial**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce lundi 16 septembre 2024 à 10h00 a accepté la résolution suivante prise à l'unanimité des voix :

•Le transfert du siège social de la société de la Rue Dethy 2, à 1060 Saint-Gilles vers la Rue des Anciens Etangs 40, à 1190 Forest, et ce à partir de ce jour.

•L'assemblée et les administrateurs décident, à l'unanimité, de donner mandat à la société TAX & LEGAL SOLUTIONS dont l'administrateur est Monsieur VANWASSENHOVEN Melvin et dont le siège social est situé à Square Charles-Maurice Wiser 13 à 1040 Etterbeek, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0786.438.584 pour publier les décisions prises par la présente assemblée aux annexes du Moniteur belge. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tous documents pour le compte de la société et ou de son administrateur ainsi que pour procéder aux modifications à la banque carrefour des entreprises, auprès des services du ministère des finances et aux autres services administratifs, sans restriction, auprès desquels des formalités doivent être accomplies

L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant épuisé l'ordre du jour, la séance s'est levée, vers 11h00.
Monsieur COFFÉ Nicolas

Monsieur MIECRET Alexandre

Monsieur VANDEKERKHOF Jonathan

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).